



Réponse de la devinette N°16

La *saint glinglin* est un jour fictif du calendrier liturgique, utilisé pour renvoyer à plus tard voire à jamais l'accomplissement d'un événement. L'origine de l'expression vient de la déformation de seing (le signe) et glin, le son des cloches : cela voudrait donc dire, à l'origine, quand les cloches sonneront. « Avoir lieu à la saint Glinglin » est synonyme de remettre aux « calendes grecques », à « la semaine des quatre jeudis » ou « quand les poules auront des dents »...

Petite histoire: Un débiteur particulièrement astucieux se serait engagé à rembourser son créancier le jour de la Saint Glinglin. Le créancier ne voyant rien venir aurait fini par porter l'affaire en justice. Le tribunal aurait, non sans humour, rendu le jugement suivant :

« Attendu que la saint glinglin ne figure pas dans le calendrier, mais qu'il existe à la date du 1^{er} novembre une fête collective de tous les saints qui n'ont pu y trouver leur place ; Attendu, en conséquence, qu'il y a lieu de fixer au 1^{er} novembre la date de la saint-Glinglin, par ce motif, contradictoire et en dernier ressort, condamne le débiteur à payer la somme réclamée avant le 1^{er} novembre. »

Nouvelle devinette: D'où vient l'expression « ramasser une veste » ?

Petit documentaire de ATB:

Des mesures qui ont la vie dure

Déjà au Moyen Age, les architectes bâtisseurs utilisaient « une pige » qui était constituée de 5 tiges articulées correspondants chacune à une unité de mesure relative au corps humain.

La paume : 7,64cm qui était la largeur de la main

La palme : 12,63 cm écartement entre l'auriculaire et le majeur

L'empan : 20 cm, écartement entre l'auriculaire et le pouce

Le pied : 32,36, longueur du pied

La coudée : 52,36, longueur du bras plus la main
Il y avait aussi bien sûr le **pouce**.

Les longueurs plus petites étaient données en **lignes**, (2,247 mm qui était le diamètre d'un grain d'orge).

Pour les mesures plus grandes, il existait :

La toise : 2m équivalent à 6 pieds

La lieue, longueur de 4 kms, pour définir les trajets routiers.

D'autres unités de mesure virent le jour au fil du temps faisant référence à la morphologie d'un roi, d'un noble, d'un prévost des marchands, d'un évêque etc....

...Au XVIII^{ème} siècle, il existait en France plus de sept cents unités de mesure différentes...

Dans tout ce désordre, en 1790, l'assemblée nationale projette de mettre en place un nouveau système décimal et réussit par l'intermédiaire de l'académie des sciences, à créer le **Mètre**.

Le mètre a été défini comme la dix millionième partie du

quart du méridien qui fait le tour de la terre par les pôles.

Le 1^{er} août 1793 ; le système métrique se substitue par décret aux anciennes mesures ;

Le 7 août 1795, la loi entérine définitivement le nouveau système:

Mètre pour les longueurs

Are pour les surfaces

La fabrication des anciennes mesures est interdite, la France entière est obligée de passer au nouveau système en janvier 1796

Cette innovation rencontre de nombreux obstacles dans les habitudes du public.

Un décret impérial en 1812 autorise la fabrication d'instruments mixtes et le 4 juillet 1840 la loi est appliquée, et pourtant.....

Il reste encore des mesures récurrentes encore en usage.

La taille des gants est mesurée en pouce,

Celle des sabots, en pouce français

La planche en pouce

La volige en demi-pouce

Les boutons, en ligne

La largeur des rubans, en pouce-roi et ligne etc...

C'est dans les pays sous influence britannique ou américaine que ces mesures anciennes restent les plus vivantes. Le mille, le pied, le pouce, la livre, l'acre etc....

Il en résulte que ce ne sont pas les pays qui passent pour les plus modernes qui s'adaptent le plus facilement aux changements.

Rédacteurs:

Martine Gerbeaux, Isabelle Laspougeas, Virginie Huilio, Gilbert Letellier, Alain Sorin, Alain Vinceneau



Département d'Eure-et-Loir

A TAMBOUR BATTANT



Septembre 2013

N°17

Le mot du Maire:

La mise en place de notre future Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux s'accélère puisque le premier Conseil des Maires s'est réuni le 9/9 à Dreux et que le premier Conseil Communautaire a eu lieu le 16/9 à Nonancourt. Ces 2 assemblées ont arrêté les organisations administratives qui vont permettre le fonctionnement de la Communauté d'agglomération.

SYROM

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle collecte des ordures ménagères, les caissettes de tri vont être remplacées par des conteneurs. Conformément au courrier que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres, une enquêtrice passe dans chaque maison pour connaître les besoins de chaque famille en conteneurs et l'état du matériel actuellement en votre possession. Nous vous remercions par avance de lui réserver le meilleur accueil ainsi que de votre coopération.

Tu as 16 ans ?

Pense à te faire recenser en mairie !

Agenda:

JE 03/10: COA : AG

SA 05/10: LES DEGATS DES FILLES: soirée dansante

DI 06/10: ABONDANT EN FETES: Marche et VTT

VE 11/10: ELDOR'ADOS: AG

SA 12/10: PETANQUE LOISIR: Concours fin de saison TOP16 TOP32 TOPfemmes

MA 15/10: ECOLE ELEMENTAIRE: cross

JE 17/10: AGE D'OR: goûter à Serville

SA 19/10: PETANQUE LOISIR: Concours à la mêlée

DI 20/10: AGE D'OR: Thé dansant

SA 26/10: PETANQUE LOISIR: Concours à la mêlée

SA 26/10: AAPE: jeux de société

SA 09/11: RECRE 2 SCRAP: Journée d'animation

LU 11/11: ANCIENS COMBATTANTS: Cérémonie/repas

SA 16/11: MUNICIPALITE: café-philo

SA 16/11: ABONDANT EN FETES: Soirée dansante

JE 21/11: AGE D'OR: Choucroute

SA 23/11: AAPE: soirée dansante

VE 6/12: ELDOR'ADOS: Boum

SA 7 et DI 8/12: TELETHON

JE 12/12: AGE D'OR: repas de fin d'année

VE 13/12: JUDO CLUB: Judo Famille

SA 14/12: COA Danse: Goûter

DI 15/12: MUNICIPALITE: Goûter des personnes âgées

En attente de date: PING-PONG: tournoi

Vendredi 13/12, Samedi 14/12, Dimanche 15/12:

remise des colis de Noël aux personnes âgées

MAIRIE - 20 GRANDE RUE - Tél: 02.37.48.78.19

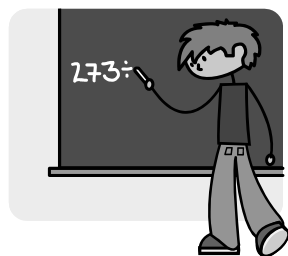
E-mail: mairieabondant@wanadoo.fr

Site internet: abondant-village.com

Rentrée des classes

Ces tableaux donnent le nombre d'élèves inscrits.

ECOLE MATERNELLE			
classe	Enseignants	Effectifs	
PS et GS	Mme TOLLEMER et Mme FAYE	7+22	29
PS et GS	Mme THEVENIN-GAILLARD et Mme FAYE	7+22	29
PS et MS	Madame MENAGE	11+19	30
PS et MS	Madame GRANDMONTAGNE	12+18	30
Total maternelle		118	118



ECOLE PRIMAIRE			
classe	Enseignant	Effectifs	
CP et CE1	Mme BULTEZ	14+10	24
CP et CE1	Mme CERVANTES	15+9	24
CE2 et CM1	Melle SASSI	16+9	25
CE2 et CM1	Mme THOCAVEN	15+11	26
CE1	Mme BLANDEL	24	24
CM1 et CM2	Mme MONFRAY	10+14	24
CM2	Mme ERTAULT de la BRETONNIERE	26	26
Total élémentaire		173	173

L'ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle n'a pas reçu l'accord de l'Education Nationale, le poste n'a pas été créé.

Néanmoins, pour prévoir l'avenir, l'aménagement de l'ancien atelier municipal programmé pour l'année 2013 a été maintenu et devrait être réalisé dans les mois prochains.

Appel:

Si passer du temps avec les enfants vous fait plaisir, nous recherchons des personnes bénévoles pour animer des petits ateliers de jeux de société et de lecture pendant la récréation de cantine et ainsi étoffer l'équipe existante.

Contactez la mairie: 02 37 48 78 19

Antoine LAVIGNOLE, abondantais et âgé de 18 ans, fait partie de la Fédération Française de Voitures Radio Commandées (FFVRC) et plus particulièrement de l'équipe de France de pilotes de voitures radiocommandées Tout-Terrain, à l'échelle 1/5e, à deux roues motrices et à moteur thermique.



En Juillet 2013, Antoine a participé au championnat d'Europe qui s'est déroulé en Espagne à ALCARRAS. Il s'est très bien débrouillé puisqu'il a terminé 35ème sur 70 participants.



L'équipe de France s'est elle aussi très bien comportée avec ses deux plus jeunes membres en finale, dont un qui a donc remporté le titre de champion d'Europe.

Et si on cuisinait?

Poulet au cidre

- 1 poulet de 1,5kg à cuire
- 1 bouteille de cidre fermier brut
- 1 échalote, farine, sel, poivre, muscade, huile, beurre.



Découpez votre poulet en huit morceaux que vous faites revenir dans un mélange huile beurre. Lorsqu'ils sont bien dorés de toutes parts, ajoutez l'échalote finement émincée, laissez un peu de couleur et saupoudrez de deux cuillères à soupe de farine.

Mélangez en faisant sauter les morceaux, salez et poivrez et ajoutez une pointe de muscade avant de mouiller avec le cidre à hauteur.

Laissez prendre l'ébullition puis baisser le feu et faites cuire à couvert pendant une heure (un peu plus ou un peu moins suivant la qualité du poulet). Servez avec des pâtes fraîches et, en accompagnement, le sommelier vous conseille le même cidre que celui de la cuisson ..

Bon à savoir!

Elections



La préfecture fait savoir : Pour pouvoir voter en 2014, il faut penser à s'inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2013.**

2 bureaux de vote à ABONDANT:

A partir du 1^{er} Janvier 2014 à ABONDANT, 2 bureaux de vote seront mis en place. Une nouvelle carte d'électeur va vous être délivrée vous indiquant à quel bureau de vote vous devrez vous présenter. D'une façon générale:

- les personnes habitant ABONDANT-centre et les hameaux voteront à la Salle A. Breton,
- les habitants de Brissard et de la Coudrée voteront à la salle polyvalente.

Cette modification a été rendue nécessaire par l'accroissement de la population du village.

Elections municipales de 2014:

La loi de Mai 2013 a abaissé de 3 500 à 1 000 habitants le seuil au-delà duquel les conseillers municipaux seront élus au « scrutin proportionnel de liste à 2 tours ». **ABONDANT est donc concerné et cela change considérablement la façon de voter: en particulier le panachage et les ratures auxquels nous étions habitués rendent dorénavant le bulletin nul.**

Par ailleurs le dépôt de candidature est obligatoire sous forme de listes de candidats comportant autant de noms que de conseillers à élire et en respectant la parité homme/femme.

Elections et agglo:

La nouvelle Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux à laquelle nous allons appartenir va prendre vie au 1er Janvier 2014. Le délégué titulaire d'Abondant en sera notre maire actuel, M. Christian DE VIMAL, jusqu'aux élections en Mars 2014.

Lors des élections municipales de 2014, le fléchage est obligatoire. Ceci signifie que les candidats aux municipales devront désigner leur Conseiller Communautaire et son suppléant sur leurs listes.

Histoire drôle

Dans un foyer pour seniors, deux hommes âgés sont assis sur un banc.

L'un d'eux se tourne vers l'autre et lui dit:

« Michel, j'ai 83 ans, j'ai mal partout et j'ai des difficultés à marcher, je sais que tu as mon âge, comment vas-tu toi ?

- Comme un nouveau-né. »
- Vraiment ?
- Oui, j'ai plus de cheveux, plus de dents et j'ai des couches-culottes. »

Commerce

Nouveau : M. ALVES, commerçant ambulant, s'installe sur le parking de l'allée du château chaque Jeudi de 18h à 22h pour vous offrir une restauration rapide à emporter depuis le jeudi 29 Aout 2013.

Associations : du nouveau!

•2 nouvelles associations sont créées :

Taïchi Chuan: Association Jing Li (AJL)

Le lundi soir à partir de 19h à la salle polyvalente

Contact : Mikaël THEBAUD 06 88 79 83 21



Scrapbooking :

Association « Récré 2 Scrap »

Contact : Karine ASSE

Tel : 06 24 05 72 45

Le vendredi soir à la Salle A. Breton à 20h



•Le COAF s'est choisi un nouveau président en la personne de M. Laurent GALLARD

•L'AAPE communique :

L'Association Amicale des Parents d'élèves est une association de la loi 1901, indépendante de l'école et composée de parents bénévoles dont les enfants sont scolarisés à Abondant. Depuis plus de 30 ans ces derniers se relaient pour organiser des manifestations telles que le marché de Noël, le carnaval, le loto, carnaval, fête du vélo, soirée jeu, kermesse.

Tous les bénéfices permettent chaque année de financer différents projets scolaires (sorties de fin d'année, matériel, spectacle, classe transplantée)

Pour savoir ce que nous faisons, pour poursuivre ces actions, pérenniser l'équipe et rencontrer de nouvelles personnes nous vous invitons à nous rejoindre ou nous aider même ponctuellement dans l'organisation des manifestations.

Nos prochaines réunions se tiendront à la salle polyvalente de Brissard de 20h30 à 22h30 aux dates suivantes:

Contact tel :06.12.33.68.63 ou par mail :sonia.layan@gmail.com

- 10/10/2013
- 14/11/2013
- 05/12/2013
- 16/01/2014
- 06/02/2014
- 13/03/2014
- 10/04/2014
- 24/04/2014
- 15/05/2014
- 29/05/2014
- 05/06/2014
- 19/06/2014

Voirie

De gros travaux d'aménagement dans la rue de Bû et dans la rue des Minières vont être entrepris sur la fin de l'année:



- rue des Minières: mise en place d'un plateau sécuritaire pour réduire la vitesse.
- rue de Bû: amélioration de la sécurité, gestion des eaux pluviales, réfection du réseau d'eau potable

Par ailleurs est également prévue sur la même période la pose d'enrobé sur les trottoirs entre l'Allée du Château et le carrefour des Minières, des 2 côtés.

Aide à la personne

Présence verte

Vivre chez soi en toute sécurité, c'est possible avec la téléassistance Présence Verte.

Contacts pour plus de renseignements :

Tel: 2 37 30 45 45

Adresse : Présence Verte Eure et Loir 5 rue Chanzy 28037 CHARTRES Cédex

Site internet : www.presenceverte.fr

Courriel : pv28@presenceverte.fr



A noter: Des dépliants sont disponibles en mairie dans les présentoirs. Ce service est payant. D'autres organismes existent.

Citoyenneté

Brûlage:

Nouvel arrêté préfectoral du 29 Juillet 2013.

Article 3 : Le texte maintient l'interdiction formelle de brûler les déchets verts tant pour les particuliers que pour les entreprises d'espaces verts et les collectivités, sauf dérogations accordées par le préfet à titre sanitaire.

Ceci est valable toute l'année sans exception, il s'agit d'une interdiction formelle prise pour des raisons de pollution, quelque soit le mode d'incinération.

Le texte préconise la valorisation des déchets verts.

Les déchets verts agricoles sont concernés par une réglementation différente.

Article 4 : Les feux de camp et festifs restent autorisés, mais avec des périodes et des conditions strictes, en particulier ils sont formellement interdits à l'intérieur des bois et jusqu'à une distance de 200m.

L'arrêté dans sa totalité est sur le site de la commune dans la rubrique « réglementation ».



Bon à savoir!

Livre Jean CHASSANNE

Un livre, avec une couverture cartonnée et des pages en papier glacé en couleur, est en cours d'édition. A l'initiative de la famille CHASSANNE et en particulier d'Hélène DUFFAY, petite-fille de Jean et Yvette CHASSANNE, il réunit photos et discours de la journée du 22 Septembre 2012, journée qui a honoré la mémoire de Jean CHASSANNE en donnant son nom au Groupe scolaire d'Abondant. Il rassemble beaucoup d'éléments issus de l'exposition présentée ce jour-là ainsi que quelques photos familiales totalement inédites.

Disponible au secrétariat de mairie pour la somme de 33 € dans la 2ème quinzaine d'Octobre 2013.

Merci à ceux qui se sont engagés sur la souscription permettant ainsi le lancement du projet. Ces personnes seront contactées individuellement.



Film Japonais

Depuis un an, nous sommes en contact avec une traductrice, Mme Masumi MYAUCHI japonaise et installée en France, pour traduire le film qui a été tourné en 2008 à Abondant par la télévision japonaise. Après de nombreuses et compliquées tractations, nous espérons voir ce projet aboutir dans les prochaines semaines et être en mesure de vous présenter ce film d'1h20 dans lequel vous pourrez reconnaître des habitants d'Abondant et notre village... l'espace de quelques minutes. Ce film retrace l'histoire du riche MATSUKATA, collectionneur de tableaux de maître, qui avait caché une partie de sa collection de peinture dans une maison du centre-bourg pendant la 2ème guerre mondiale. Abondant ne représente bien sûr qu'une infime partie de sa vie, mais le film de la télévision japonaise est remarquable pour ceux que l'Histoire et l'Art intéressent.

Nous espérons pouvoir le présenter, doublé ou sous-titré, aux abondantais pendant l'hiver.

Eglise

Restaurations du tableau du Maître-autel et de 3 sculptures :

Les dossiers administratifs sont déposés depuis plusieurs semaines maintenant et les travaux ne peuvent commencer sans les accords écrits des différentes administrations concernées. L'Etat a accordé une subvention à chaque pièce et nous attendons maintenant la réponse du Conseil Général. Nous espérons toujours pouvoir entrer dans la phase active pendant l'automne.

Exposition à ABONDANT

Gérard PALAIS, Président UNP 281 Dreux, communique:

La section 281 Dreux de l'Union Nationale des Parachutistes, commémorera le 30ème anniversaire de l'attentat du Drakkar Beyrouth du 23 Octobre 1983, 58 parachutistes périrent dont le Lieutenant Antoine de La Batie de Sorel Moussel. Une exposition sur ce drame, sur les OPEX en général et un hommage à nos 3 camarades parachutistes Euréliens morts pour la France, aura lieu :

- du 23/10/13 au 28/10 à la mairie de Sorel Moussel (une cérémonie aura lieu au monument aux morts à 17H)
- du 28/10/13 au 31/10 à la mairie d'Abondant ville de notre camarade Cyrille Hugodot, mort au combat en Afghanistan le 25 Juin 2011
- du 1er/11/13 au 7/11 à la Chapelle de l'Hôtel Dieu à Dreux,
- du 8/11/13 (cérémonie à Chartres) au 15.11.13 au Conseil Général Chartres.

Le 3ème para eurélien est Eric Arondeau de Beauvilliers, mort au combat au Tchad le 23 Octobre 1970.